



ALLOCUTION PRONONCÉE PAR MONSIEUR LE BÂTONNIER MICHEL P. SYNNOTT
à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des membres, tenue le 9 mai 2018

Chères Consœurs,
Chers Confrères,
Chers parents et chers amis,

Il est de tradition de demander au nouveau Bâtonnier quel sera son thème pour la prochaine année.

Je vous propose le thème suivant : « *Pour un Barreau d'avant-garde !* »

Oui, « *Pour un Barreau d'avant-garde !* », car je souhaite un Barreau novateur, précurseur, qui fait face au changement plutôt que de le subir.

Nous sommes confrontés régulièrement à de nombreux changements qui modulent l'exercice de notre profession.

Certains diront d'ailleurs que la seule constance, c'est le changement !

Face au changement, nous devons nous adapter, voire nous renouveler, pour demeurer un Barreau moderne et actuel.

Au cours des dernières années, plusieurs changements sont survenus, et ce, à divers niveaux. En voici 4 exemples :

1. Le Barreau du Québec a totalement réformé sa gouvernance;
2. Les femmes représentent maintenant 52% des membres du Barreau du Québec, rendant ainsi la profession à majorité féminine;
3. La technologie module la pratique de la profession : nos communications, qu'elles soient locales ou internationales, se font maintenant de manière électronique et rapide;
4. The law is changing too: for example, the new *Code of civil procedure* and the *Jordan* ruling reminds us that the trial must be held within a reasonable time. Like we say: « *Justice delayed, justice denied* ».

These are just a few examples, among many others, of changes that modulate our practice, our profession.

Nous devons maintenant prendre le temps de réfléchir à l'impact de tous ces changements sur notre travail, sur notre environnement professionnel; nous devons être proactifs.

C'est pour cette raison que j'inviterai les membres du conseil d'administration à une rencontre de réflexion stratégique.

Nous prendrons un moment pour faire le point et pour envisager l'avenir.

Un tel exercice n'est certainement pas l'œuvre d'une seule personne, mais plutôt une œuvre collective. C'est un travail d'équipe et nous travaillerons *ensemble*.

Pour citer un vieux proverbe africain : seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin.

J'inviterai le conseil à réfléchir notamment sur les 3 grands thèmes suivants :

1. la gouvernance;
2. les finances;
3. et l'avenir de la pratique professionnelle.

Concernant ce dernier thème, l'avenir de la pratique professionnelle, nous nous pencherons sur ce que j'appellerai les 4 **J** de la Justice :

- Les *Justiciables*
- Les *Juristes*
- Les *Jeunes*
- Le monde *Judiciaire*

Ce ne sont là que quelques pistes de réflexion sur lesquelles nous nous pencherons afin d'envisager l'avenir avec confiance, cohérence et pertinence.

À la fin de cet exercice de réflexion, le conseil d'administration produira un plan triennal simple et clair qui vous sera communiqué.

Together, let's face all those changes and look to the future.

Ensemble, façonnons l'avenir, façonnons notre avenir.

« Pour un *Barreau d'avant-garde !* »

Merci.

REMERCIEMENTS

Permettez-moi maintenant d'adresser quelques mots de remerciements.

Je m'adresserai d'abord à notre bâtonnier sortant, Me Brian Mitchell.

Brian, la dernière année fut une année bien remplie. Vous nous avez fait rapport des initiatives amorcées et des réalisations accomplies. Vous avez investi temps, énergie et passion.

Au nom du Barreau de Montréal et en mon nom personnel, permettez-moi de vous témoigner notre reconnaissance en vous remettant le traditionnel stylo à l'effigie du Barreau de Montréal.

(Remise du stylo)

Lorsque je pense au Barreau de Montréal, deux mots me viennent immédiatement à l'esprit : dynamisme et leadership.

Le Barreau de Montréal est un Barreau excessivement dynamique. Je désire remercier tous ceux et celles qui, année après année, offrent de leur temps et mettent leurs compétences au service de notre collectivité, faisant en sorte que le Barreau de Montréal demeure un chef de file dans notre profession.

Aux membres du conseil d'administration : j'anticipe le plaisir que nous aurons à travailler ensemble tout au long de la prochaine année. À ceux et celles dont le mandat se termine, merci de votre implication, merci pour votre précieux apport.

À Me Chantal Massé qui fut candidate aux élections, je désire vous remercier de votre intérêt pour le conseil. Je retiens votre volonté de contribuer aux affaires du Barreau, car nous avons toujours besoin de gens prêts à s'engager.

Je remercie aussi tout le personnel du Barreau de Montréal qui œuvre sous la direction de notre directrice générale, Me Doris Larrivée; je les remercie pour leur dévouement et leur excellent travail.

Je désire maintenant souligner la présence de mes collègues de la Commission de la construction du Québec (la CCQ). Ce sont des avocates et des avocats qui œuvrent au service de l'industrie de la construction, une industrie qui joue un rôle important dans l'économie du Québec. Comme le dit le dicton : *Quand la construction va, tout va.* Merci de votre appui et de vos encouragements.

À ma famille et à mes amis : je ne vous nommerai pas tous, mais sachez que j'apprécie grandement votre présence et votre soutien.